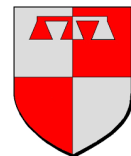


Le

Vicomtois

FLASH INFOS



Et maintenant...

Madame, Monsieur, le prochain bulletin municipal doit sortir en octobre. Dans l'attente, et parce que l'actualité l'exige, nous éditons ce recto-verso pour vous donner des informations utiles et urgentes. Nous le ferons à chaque fois que cela s'avérera nécessaire. La rentrée est cette année particulière, exceptionnelle. La crise sanitaire n'est pas terminée et il convient de respecter scrupuleusement les mesures barrières. La vigilance et la prudence s'imposent afin d'éviter que la pandémie ne se propage. Nous avons constaté lors du confinement que des solidarités s'étaient exprimées de différentes manières. Que nous faisons attention à l'autre. Que la vie est précieuse et que cette crise avait le mérite au moins de remettre les choses à leur place en terme de valeurs et de priorités dans l'existence. Or, les mauvaises habitudes reviennent vite alors qu'on nous parle d'une seconde vague possible du virus, que la situation économique et sociale n'est pas des plus réjouissantes. Ceci devrait nous inciter à placer les relations humaines, l'intérêt général et le bien être de tous et de chacun au cœur de nos préoccupations et de nos actions.

De plus les problèmes de voisinage sont relativement nombreux et bien souvent pour des motifs futiles. Les incivilités notamment liées au non respect des limitations de vitesse dans l'ensemble du village, le dépôt sauvage des déchets verts et ménagers, le fait de laisser plusieurs jours les sacs jaunes sur la voie publique, tout ceci ne contribue pas au bien-être collectif. Si nous voulons qu'il fasse bon vivre dans notre si joli village, chacun doit balayer devant sa porte au sens propre comme au sens figuré. Nos agents sont deux au service technique. Ils ne peuvent pas être partout. Des efforts considérables ont été réalisés pour améliorer la propreté et embellir notre village. Tout ne peut pas se faire en un jour. Nous comprenons les impatiences et faisons en sorte de répondre aux attentes des habitants. Nous aurons l'occasion d'évoquer ces sujets d'importance lors de rencontres publiques dédiées. Dans l'attente, prenez soin de vous et de votre entourage qu'il soit familial et/ou de quartier. Beaucoup de choses dépendent de nous. Comme dit le proverbe : «Qui veut peut beaucoup». Et ce n'est déjà pas si mal.

Le Maire, Alain Brombin

Annulation de la réunion publique prévue le 24 septembre

Du fait de la crise sanitaire, la décision a été prise de ne pas maintenir la réunion publique. Les règles de distanciation physiques étant strictes, cela aurait grandement réduit le nombre de participants potentiels. L'objectif de cette réunion étant d'échanger sur la mise en œuvre concrète de la démocratie participative, il serait dommage de se priver de la présence d'habitants désirant s'investir. Nous reprogrammerons cette réunion publique dès que les conditions seront plus favorables. Merci pour votre compréhension.



BULLETIN MUNICIPAL - Numéro Spécial

Directeur de publication : Alain Brombin

Rédactrice en Chef : Cyriane Penhoat

Rédaction : municipalité de La Vicomté sur Rance

Création & Réalisation : Municipalité

@ Photos : Municipalité

Impression : interne. Publication imprimée sur papier recyclé en 600 exemplaires

Épandage des vases de la Rance sur des terres agricoles

Depuis lundi 5 septembre, chaque heure, quinze tracteurs benne partent fournir les fermes des environs où les vases seront épandues. Un important déploiement de tracteurs et remorques s'est mis à sillonner les routes des communes de Plouër-sur-Rance, Langrolay-sur-Rance, Pleudihen-sur-Rance, La Vicomté-sur-Rance, Saint-Hélen et Lanvallay. Un véritable ballet qui part du centre de transit de La Hisse, à Saint-Samson-sur-Rance, où sont stockés les sédiments extraits du piège de Lyvet, en Rance. Destination : les terres agricoles où seront épandues les vases séchées, afin de nourrir la terre.

Pour notre commune, les convois empruntent les départementales 57 et 29 sans traverser le centre bourg. L'opération est prévue jusqu'au 10 octobre, date limite fixée par les autorités préfectorales. Il s'agit de vider 25000 m³ de sédiments et donc de contribuer à désenvaser notre bel estuaire afin de permettre la pérennité des activités tant fluviales que maritimes. C'est un enjeu considérable et les élus sont vigilants notamment pour ce qui est du financement de ces opérations. L'État se désengage de plus en plus alors que les besoins augmentent et que les collectivités locales ne peuvent à elles seules supporter le poids de la charge financière. Soyons ensemble vigilants et exigeants.



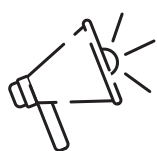
Fermeture du pont Chateaubriand

Il n'est pas possible d'emprunter le pont Chateaubriand pour traverser la Rance entre Plouër sur Rance et La Ville-ès-Nonais depuis lundi 7 et ce jusqu'au vendredi 25 septembre. Durant cette période, l'ouvrage va faire l'objet de travaux dans les deux sens de circulation. Ces travaux consistent à rénover la chaussée, remplacer les dispositifs de sécurité et les joints des ouvrages, ainsi qu'à inspecter le pont afin de vérifier son état de santé. Pour sa part, le pont St Hubert est interdit aux véhicules de plus de 19 tonnes. Ceci n'est pas sans conséquences sur la circulation dans notre secteur. L'effet cumulatif avec les mouvements des tracteurs chargés de sédiments augmente les désagréments et les nuisances diverses.

Le repas du CCAS annulé

Le CCAS a décidé d'annuler le repas qui se déroule habituellement en novembre. Chacun en comprendra les raisons. Elles sont liées à la situation sanitaire. Dans ce cadre, réunir plus de 130 personnes dans une salle des fêtes pour un repas ne permet pas de respecter les mesures barrières et notamment la distanciation physique. C'est aussi la raison pour laquelle les salles municipales ne sont pas louées pour des événements festifs. Le CCAS invite également les personnes qui rencontrent des difficultés à se faire connaître en mairie.

Distribution gratuite de masques pour les collégiens et lycéens : suite à la distribution d'une trentaine de masques de protection le 5 septembre dernier lors du forum des associations, nous vous informons que des masques sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture habituelles. Pour en bénéficier, prière de se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



La bibliothèque municipale

Réouverture début septembre aux jours et heures habituelles.

Rappel :

- le lundi de 17h00 à 19h00
- le mercredi de 15h30 à 17h30
- le samedi de 10h00 à 12h00.

Le port du masque est obligatoire.

